La Tribune/HebdO, 7 septembre 2017

SÉNATORIALES 2017

UN SCRUTIN PLUS IMPORTANT QUE JAMAIS

On a beaucoup évoqué sa disparition. Pourtant, le Sénat est dorénavant le dernier lien réel entre les territoires et le législateur, le non-cumul des mandats ayant finalement redonné tout son sens à la « chambre haute ». À Orléans, la ville centre pourrait, au soir du 22 septembre prochain, et pour la première fois en quinze ans, ne plus avoir de représentant issu de sa majorité au sein des deux assemblées. PHILIPPE HADEF

Après les élections présidentielles et législatives, les sénatoriales ne semblent pas revêtir une importance capitale pour les citoyens. Et pour cause, à quelques exceptions près (lire par ailleurs), ils ne sont pas concernés par ce choix. Pourtant, le Sénat, contesté un temps et que l'on voulait à une disparition prochaine, va prendre une importance considérable dans l'organisation de notre pays. Avec la fin du non-cumul des mandats, les députés seront davantage dans leur bureau parisien. Et on peut imaginer que la relation qu'ils vont entretenir avec leur territoire sera plus distendue que jamais. D'ailleurs, à leur décharge, s'ils émanent d'une circonscription géographiquement définie, ils sont avant tout les élus de la Nation.

Quels élus bâtiraient siégeront au Sénat ?

Le Sénat, relais des collectivités

Pour les sénateurs, le contraste est un peu différent. Leur mode de scrutin fait d'eux, bien plus légitimement que les députés, les représentants des territoires. Ils sont même *continuent* les uniques porte-voix des collectivités au sein des assemblées législatives de notre Ve République : c'est dire si cette élection 2017 est particulière et d'importance…

Cambiés exposé ils sur la ligne de départ ** ? En dehors des incertitudes concernant la présence du FN et des Insoumis – ils avaient annoncé une possible présence mais depuis, aucune information officielle n'est venue le confirmer – c'est à droite que le nombre de candidats était le plus important. Il s'est finalement réduit à deux : la liste portée par le sortant Jean-Noël Cardoux (liste officielle LR) et celle que présente Hugues Saury (lucrel président du Conseil Départemental). De côté de l'actuelle majorité présidentielle, la situation n'est pas plus simple. Aline Mériau, si elle présente une liste « officielle » LREM, est pour l'heure contestée par celle de Benoît Lonceint, qui avait déjà tenté de s'imposer, sans succès, comme candidat LREM aux législatives, avant de se retirer à la dernière minute. Ou fois-t-il autant cette fois ? Jean-Pierre Sueur préfère lui de son implantation locale pour faire oublier son étiquette socialiste. Si l'on ajoutait l'élimination du sénateur, il a probablement aussi trouvé les arguments pendant sa campagne pour expliquer son soutien inconditionnel au président François Hollande durant son dernier mandat.

3

Le Loiret sera représenté par trois sénateurs cette fois. L'exigeant d'un scrutin de liste en vigueur jusqu'à cette possibilité qui se déroule sur un tour unique à la proportionnelle.

Orléans absent de l'assemblée ?

Si la situation n'évoluait pas, bien difficile d'imaginer une autre conclusion que le partage des trois sièges vacants pour les seules têtes de liste. Une situation qui, si elle devait se confirmer dans les urnes, priverait la ville centre de la métropole d'un relais de sa majorité au sein d'une des deux chambres (puisqu'aucun de ses candidats aux législatives n'a été élu). Ce serait une première depuis 2001, à moins d'un exploit pour la liste de Jean-Noël Cardoux, qui propose en seconde place l'actuelle première maire adjointe d'Orléans. Un enjeu qui pourrait paraître anodin, sauf si l'on met en exergue que, côté tourangeau, Serge Babary également candidat et tête de liste, est lui quasiment assuré de son élection dans un fauteuil… de sénateur ●

*Les inscriptions seront closes ce vendredi.

QUI VOTE ?

Les grands électeurs sont les seuls appelés à voter ce 22 septembre pour élire des sénateurs présentés ici. Mais, malgré ce que l'on pense, les citoyens, eux aussi, dans certaines circonstances, auront à glisser leur bulletin dans l'urne. On retrouve ici non moins majoritairement des élus au nombre de ces grands électeurs : les conseillers municipaux, adjoints et maire (le nombre de grands électeurs par commune dépend de leur taille), les conseillers départementaux, régionaux et également les députés et… sénateurs. Pour les villes de plus de 30 000 habitants – Orléans pour ce qui concerne le département – le conseil municipal désigne au sein de la population des « grands électeurs ». Ils seront ainsi 106 Orléanais à devoir glisser leur bulletin dans l'urne. Dans le cas, le vote à l'élection sénatoriale est obligatoire, et celui qui n'émarge pas ce jour-là devra s'acquitter d'une amende !

À SAVOIR / SÉNATORIALES

ORLÉANS

DEUX CANDIDATS POUR UNE MAJORITÉ

Depuis l'emergence de La République en Marche, la majorité municipale, si elle reste fidèle à son programme, n'est dispersée sur le plan politique. On avait pu le constater déjà lors des précédentes échéances électorales, et c'est aussi vrai pour les sénatoriales. Muriel Sauvegrain, première maire adjointe, est ainsi seconde de liste sur celle présentée par L'Avenir à la bannière de Jean-Noël Cardoux. Quand à Béatrice Odunlami, adjointe en charge au maire en charge de l'événementiel, elle se retrouve en soutien – car ses chances d'élection en troisième de liste sont inexistantes – derrière Aline Mériau, du LREM. Le soutien du maire d'Orléans est, lui, inconditionnel. « Je sait ce que *Muriel Sauvegrain peut apporter au Sénat. Elle connait extrêmement bien la fonction publique et son fonctionnement. Elle est une vraie vélleur qualée* », a ainsi commenté Olivier Carré. Il n'y aura donc pas eu chuchotation pour celui qui est aussi président de la Métropole. On imagine en revanche aisément son impatience de ne plus avoir à arbitrer les ambitions divergentes, sur le plan politique, au sein de son propre groupe municipal.

LES RÉPUBLICAINS

LES REGRETS DE SERGE GROUARD

On l'aurait mobilé à tenter une aventure sénatoriale, et il n'a pas raison du présent. Une des raisons essentielles de cette décision personnelle : éviter d'épuiser de la division à la division. Lui qui a tenté pendant plusieurs semaines de convaincre les différents protagonistes de ne présenter qu'une seule liste pour cette élection sénatoriale – sans succès évidemment – continue de regretter cette double présence pour ce scrutin, et notamment celle du président du Conseil Départemental. Ce sont majoritairement aux grands électeurs de trancher. Et ce sont les urnes qui départiront la partitionnée de la place de chacun à ce scrutin…

LA RÉPUBLIQUE EN MARCHE

ALINE MÉRIAU JOUE SA PARTITION

Celle qui est présidente du Loiret de la fédération du bâtiment à organisé, mardi dernier, une rencontre croisée avec deux députés LREM. L'occasion de démontrer sa volonté de travailler en réseau avec les autres parlementaires du territoire. Une stratégie cohérente, même si l'enthousiasme suscité par l'élection d'Emmanuel Macron marque le pas en cette rentrée 2017…

Phoca PDF